

(N° 62.)

Sénat de Belgique.

SÉANCE DU 18 MARS 1841.

Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de loi tendant à augmenter le personnel du Tribunal de Bruxelles.

MESSIEURS ,

Votre Commission a examiné le projet de loi qui a pour objet d'augmenter le personnel du tribunal de Bruxelles d'un Juge et d'autoriser le Gouvernement à nommer un troisième Juge d'instruction dans l'arrondissement de cette ville.

Le grand nombre , l'importance et la prompte instruction des affaires soumises à ce tribunal, rendant ces dispositions sinon indispensables , au moins fort nécessaires, nous avons l'honneur de vous en proposer unanimement l'adoption.

Bruxelles , le 18 mars 1841.

BIOLLEY.

Le Comte DE QUARRÉ.

BONNÉ MAES.

D'ACHERÉE, Rapporteur.